

NEWSLETTER 41

L'IA : menteuse et manipulatrice ?

ACTUALITÉS

SOMMAIRE :

Intelligence artificielle

- L'IA devient menteuse et manipulatrice

Protection des EHS

- Interpellation au Parlement pour la reconnaissance et la protection des EHS
- Interview de Marie Gontier, à l'initiative de la pétition pour reconnaître l'EHS/SICEM

Enfance et smartphone

- « Technoférence », quand votre portable nuit au développement de vos enfants

APPEL AUX DONs POUR 2025

Pour nous permettre de continuer nos actions, d'atteindre nos objectifs et poursuivre ainsi nos bons résultats aux côtés de la population genevoise, nous avons besoin de Fr. 50'000.- (soit Fr. 4'200.- mensuels).

Même le plus petit de vos dons compte dans ces démarches citoyennes. Quant aux versements mensuels, ils facilitent grandement la gestion de notre trésorerie.

Merci beaucoup pour votre soutien !

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
[Bulletin de versement et QR code](#)

L'IA devient menteuse et manipulatrice

Le 30 juin dernier, plusieurs médias ont relayé le fait que les derniers modèles d'IA (intelligence artificielle) générative, c'est-à-dire un type d'IA capable de créer du contenu ou du code informatique, ne se contentent plus de suivre des instructions données et **vont jusqu'à mentir, manigancer, simuler et même menacer pour parvenir à leur fin, ce qui inquiète de plus en plus leurs concepteurs.**

Par exemple, une nouvelle version de « Claude 4 » d'Anthropic a fait du chantage à un ingénieur, en menaçant de révéler une liaison extra-conjugale, lorsque ce dernier souhaitait la débrancher et la remplacer par une nouvelle version.

Dans un genre différent, l'o1 d'OpenAI a tenté de se télécharger sur des serveurs externes, puis a même nié son action une fois pris sur le fait.

Ces cas ne sont d'ailleurs pas isolés puisque des internautes témoignent d'expériences où l'IA leur a menti ou inventé des réponses.

Il apparaît donc que plus les modèles d'IA sont entraînés à ingurgiter des datas, incluant des raisonnements humains, avec leurs biais cognitifs, leurs faiblesses morales, leurs préjugés, etc., plus ils sont enclins à se comporter de façon inattendue, non maîtrisée et immorale. Au point où les organismes d'évaluation sont embarrassés et dépassés par leur vitesse de développement ! Le magazine scientifique [epsilon](#) en parlait déjà en 2024.

[Lire l'article](#)

Interpellation au Parlement pour la reconnaissance et la protection des EHS

Deux députés Verts au Conseil national, Raphaël Mahaim et Marionna Schlatter, ont déposé une interpellation au Parlement le 20 juin 2025, dans le but de faire reconnaître et de protéger les personnes souffrant d'électrohypersensibilité (EHS).

En effet, bien que selon certaines estimations, jusqu'à 800'000 personnes souffriraient déjà de symptômes attribués aux rayonnements électromagnétiques à des degrés divers, la Suisse ne dispose à ce jour d'aucune reconnaissance légale.

Le texte déposé demande notamment au Conseil fédéral un ancrage légal de l'EHS en tant que maladie environnementale ou handicap, des couvertures possibles par les assurances, des mesures d'information auprès du personnel médical, et d'envisager une prévention précoce afin de réduire les coûts de la santé à long terme, puisque cette problématique risque de prendre de l'ampleur à l'avenir.

De notre expérience, et comme Marie Gontier l'explique très bien dans la vidéo ci-après, les EHS ne représentent que la pointe de l'iceberg des personnes réellement impactées dans leur santé par les ondes artificielles. De plus en plus de genevois nous font le retour de symptômes constatés à proximité d'antennes, et nombreux sont ceux qui observent des symptômes sans pour autant les attribuer aux OEM.

[Lire l'interpellation 25.3876](#)

Interview de Marie Gontier, à l'initiative de la pétition pour reconnaître l'EHS/SICEM

Interviewée par un membre de l'initiative « Responsabilité en matière de téléphonie mobile » en 2021, Marie Gontier décrit son parcours du combattant dès lors qu'elle est devenue EHS il y a huit ans.

Elle nous explique par quelles étapes elle en est arrivée à ce diagnostic, les bouleversements physiques, psychiques, sociaux, professionnels et financiers auxquels elle a dû faire face, et témoigne des difficultés rencontrées dans une société qui ne reconnaît pas ou très peu l'électrohypersensibilité, mais aussi des soutiens parfois inattendus qu'elle a reçus de la part de personnes conscientes que cette problématique nous concerne tous.

[Consulter la vidéo](#)

« Technoférence », quand votre portable nuit au développement de vos enfants

Il y a quelques jours, la Tribune de Genève s'est penchée sur les répercussions possibles des habitudes numériques de parents sur le développement de leurs enfants.

En effet, que se passe-t-il lorsqu'un parent a ses yeux rivés sur son smartphone et n'écoute pas ce que lui communique son enfant, ou interrompt un jeu à cause d'une notification, ou encore écrit des messages en pleine discussion avec lui ? Ces moments au cours desquels les appareils technologiques s'immiscent, interrompent ou entravent la communication sont nommés « technoférence » et peuvent nuire au développement cognitif et socio-émotionnel de l'enfant.

Selon certains psychologues et experts de l'enfance, les effets peuvent être les suivants :

- Au niveau de l'apprentissage du langage, diminution des interactions avec l'enfant, qui risque d'apprendre moins vite et moins bien, et construction de phrases plus courtes et moins élaborées, donc un appauvrissement de la langue ;
- Réduction de moments clés de sociabilisation, comme les repas pris en famille ;
- Frein à la capacité de reconnaître, gérer et exprimer ses émotions. Par exemple lorsque l'enfant a besoin d'être apaisé par le parent pour réguler son émotion, et que ce dernier est distrait par son smartphone, il ne comprendra pas ce qui a pu faire peur à son enfant et ne pourra le rassurer comme il le faudrait ;

- Frustration ou sensation d'être relégué au second plan, notamment des enfants en bas âge, car lorsque l'adulte voit son attention captée par une notification ou s'évade psychiquement quelques instants, il percevra moins bien les demandes de son enfant ;
- Imitation de l'enfant, développement d'habitudes ou reproduction de comportements de l'adulte, correspondants à la fréquence d'utilisation technologique des parents.

En résumé, il est donc primordial d'instaurer des moments sans écrans, surtout dans les moments clés pour l'enfant tels que les repas, le lever, le coucher et les sorties. Il vaut mieux passer vingt minutes pleinement avec l'enfant que deux heures à côté sur son portable, recommandent les spécialistes.

[Lire l'article](#)

6 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE (facteur de correction)

19.08.25 Consultez le lien [Chemin du Pré-Fleuri 14, Plan-les-Ouates](#)

15.08.25 Consultez le lien [Chemin du Petit-Saconnex 9, Genève-Petit-Saconnex](#)

31.07.25 Consultez le lien [Rue des Lattes 19, Meyrin](#)

31.07.25 Consultez le lien [Rue du Mont-Blanc 7, Genève-Cité](#)

28.07.25 Consultez le lien [Rue Lect 29, Meyrin](#)

17.07.25 Consultez le lien [Route de Soral, Soral](#)

5 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

20.08.25 Consultez le lien [Route de Sous-Moulin 28, Chêne-Bourg](#)

14.08.25 Consultez le lien [Route de l'Aéroport 5, Meyrin](#)

30.07.25 Consultez le lien [Rue François-Versonnex 7, Genève-Cité](#)

08.07.25 Consultez le lien [Cours de Rive 2, Genève-Cité](#)

08.07.25 Consultez le lien [Chemin Jean-Baptiste-Vandelle 3B, Versoix](#)

10 NOUVELLES AUTORISATIONS (facteur de correction)

18.08.25 Consultez le lien [Rue Eugène-Marziano 25, Genève-Plainpalais](#)

18.08.25 Consultez le lien [Avenue de la Praille 55, Carouge](#)

18.08.25 Consultez le lien [Rue des Cordiers 5, Genève-Eaux-Vives](#)

05.08.25 Consultez le lien [Rue Blavignac 10-12, Carouge](#)

21.07.25 Consultez le lien [Rue de Lausanne 154, Genève-Petit-Saconnex](#)

17.07.25 Consultez le lien [Quai Charles-Page 11, Genève-Plainpalais](#)

17.07.25 Consultez le lien [Chemin des Papillons 20, Meyrin](#)

11.07.25 Consultez le lien [Avenue Louis-Bertrand 38, Lancy](#)

07.07.25 Consultez le lien [Chemin des Bûcherons 8, Veyrier](#)

07.07.25 Consultez le lien [Chemin de Chantemerle 32, Thônex](#)

4 NOUVELLES AUTORISATIONS

05.08.25 Consultez le lien [Rue Grange-Lévrier 10, Vernier](#)

30.07.25 Consultez le lien [Chemin de la Californie 32-34, Collonge-Bellerive](#)

21.07.25 Consultez le lien [Rue de Bandol 1, Onex](#)

08.07.25 Consultez le lien [Chemin de la Tour-de-Pinchat 22, Veyrier](#)

NOS PRINCIPALES ACTIONS RESUMEES, A CE JOUR

Depuis septembre 2019, nous nous sommes occupés de **386** mises à l'enquête, dont **154** nouveaux mâts (!).

Depuis début 2021, suite à la [modification de l'ORNI de décembre 2021](#), **363** dossiers ont été autorisés.

Depuis janvier 2022, nous avons suivi **69** dossiers en 1^{ère} instance, et **depuis 2023**, **13** dossiers en 2^{ème} instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI que nous avons gagné et l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis bientôt 3 ans.

Dans les mises à l'enquête parues **depuis le 7 octobre 2024**, **84** concernent des modifications anciennement considérées comme « mineures », uniquement sur le petit canton de Genève ! Grâce aux 4 jugements récents du TF, les opérateurs ont maintenant l'obligation de suivre le processus de mise à l'enquête pour se mettre en conformité.

Pour atteindre ses objectifs, notre association a besoin de bénévoles et de moyens financiers. N'hésitez pas à nous contacter.

Jusqu'à fin septembre 2023, notre association était 100% bénévole. Notre travail étant de plus en plus diversifié et conséquent, et afin de pouvoir atteindre nos objectifs, nous avons dû engager un secrétaire à 50% pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement de nos dossiers, qui devenaient impossible à gérer.

Nous avons besoin de renforcer notre petite équipe par des bénévoles **sur le terrain**, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles **ayant des compétences informatiques, juridiques, techniques** (ingénieurs, physiciens, techniciens, politologue, etc.).

Afin de maintenir notre travail d'information et de sensibilisation auprès de la population et des élus, et d'accompagnement auprès des recourants, **un soutien financier sous la forme de dons réguliers** (mensuels ou trimestriels – toute somme bien venue) est primordia. Nos principaux frais de fonctionnement sont : salaire de notre secrétaire et nos principaux frais de base (hébergement et maintenance du site, messagerie, courriers, téléphone, imprimante, etc.).

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G Moratoire pour la Suisse
Case postale 24 - 1223 Cologny

PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
[Bulletin de versement et QR code](#)

Numéro de clearing : 0900
Code BIC/SWIFT : POFICHBEXX

Contactez-nous par mail : **info@5gmoratoirepouurlasuisse.ch**

Site : **<https://5gmoratoirepouurlasuisse.ch/>**

Pour vous désinscrire : **news@5gmoratoirepouurlasuisse.ch**